



# Périmètre DP : Moudong

## Réunion DP du 22 / 03 / 2018

Réclamations		Réponse Direction .....
CFE-CGC	<p><b>Réclamation n° 1 – Accord Reconnaissance des compétences</b></p> <p>Concernant l'Accord Reconnaissance des compétences, pouvez-vous nous communiquer svp :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un décompte de celui-ci par établissement secondaire</li> <li>- situations restant à traiter par établissement secondaire</li> </ul>	<p>L'accord portant sur la reconnaissance des compétences et des qualifications signé le 20 février 2017 concerne Orange France et non Orange Caraïbe. Cet accord a été signé par Orange France mais s'applique pas pour l'instant aux filiales.</p>
CFE-CGC	<p><b>Réclamation n° 2 – Augmentation de la CSG pour les salariés</b></p> <p>Comment se traduit l'augmentation de la CSG sur le salaire des personnels de droit privé (en activité et lors de leur départ en retraite) ?</p> <p>Quel sera l'impact fiscal ?</p>	<p>Pour rappel : La CSG a augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2018, passant de 5,10% à 6,80% (soit + 1,7%). Cette augmentation a été faite parallèlement à une modification des cotisations salariales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la cotisation sécurité sociale maladie, maternité qui était de 0,75% a été supprimée</li> <li>• la cotisation assurance chômage est passée de 2,40% à 0,95% (soit 1,45% en moins)</li> </ul> <p>Ainsi, la baisse des cotisations sociales ( - 2,20%) étant supérieure à la hausse de la CSG (+1,7%) a permis mécaniquement une hausse du salaire net.</p> <p><i>Exemple : pour un salaire brut de 2 500,00 euros, en 2017 le net était de <b>1843,22€</b>, il passe en 2018 à <b>1 854,75€</b> soit un gain de <b>11,53€</b> (retenue titres restaurants incluse).</i></p> <p>L'entreprise procède aux déclarations fiscales habituelles pour chaque salarié comme le prévoit la loi.</p>

		Pour les retraités il n'y a pas de modification des cotisations.
<b>CFE-CGC</b>	<p><b>Réclamation n° 3 – Panneaux d'affichage DP</b></p> <p>Les salariés ont remarqué que les réponses aux réclamations DP sur l'intranet ne sont plus mises à jour par la Direction. La direction a mis à disposition des salariés DOC la réponse aux réclamations DP sur des panneaux d'affichage dédiés à cet effet. La direction peut-elle de même installer un panneau affichage spécifique au DP à MS ?</p>	<p>Les questions DP sont disponibles sur l'intranet d'Orange Caraïbe, sur le site de la Direction des Ressources Humaines. <a href="http://shp.itn.ftgroup/sites/DRH/relationssociales/default.aspx">http://shp.itn.ftgroup/sites/DRH/relationssociales/default.aspx</a></p> <p>Les questions DP sont également consignées dans le cahier des DP qui est disponible à la Direction des Ressources Humaines aux heures d'ouverture du service.</p>
<b>CFE-CGC</b>	<p><b>Réclamation N°4 Formation éco conduite</b></p> <p>Orange a mis en place la formation à l'éco-conduite et à la prévention des risques routiers au niveau national, cette formation peut-elle être envisagée pour les salariés au sein de notre périmètre DP ?</p>	<p>Le service formation est en relation avec les écoles de conduite afin de mettre en place une action de ce type. Nous communiquerons plus largement lorsque nous aurons d'avantage d'éléments à vous transmettre.</p>